Envoyé en préfecture le 09/09/2026
Reçu en préfecture le 09/09/2026
Publié le 09/09/2026
ID : 052-285200028-20260909-2026_82-AR

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale

De la Haute-Marne

ARRETE

portant **COMPOSITION de la**
Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail du CST
Placé auprès du Centre de Gestion de la Haute-Marne

Le Président

VU

. Le Code Général des Collectivités Territoriales,
. Le Code Général de la Fonction Publique,
. La délibération du Conseil d'Administration en date du **30 juin 2026** portant désignation des représentants des collectivités au Comité Social Territorial,

ARRETE

ARTICLE 1° - **La composition de la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail du Comité Social Territorial** placée auprès du centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Marne est déterminée de la façon suivante :

A compter du 1er septembre 2026 :

REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES	
TITULAIRES	**SUPPLEANTS**
Joël AGNUS	Audrey ZAMMIT
Thierry PONCE	Marie-Christine LAURENCE
Dominique THIEBAUD	Michel LAMBERT
Sylviane DENIS	Eric DARBOT
Didier PETIT	Hervé DUVALLET
David COLIN	Philippe FREQUELIN
REPRESENTANTS DES PERSONNELS	
Olivier BONTEMPS	Philippe GONCALVES
Léa BEGARD	Sébastien CORTINOVIS
Catherine DI-CINTIO	Valérie PELLET
Christophe MILLARD	Anne BONTEMPS
Nathalie STEVENS	
Elisabeth VADOT	

ARTICLE 2° - La Présidence de la F3SCT est assurée par **Monsieur Thierry PONCE, 1er Vice-Président du CDG.**

ARTICLE 3° - Le présent arrêté sera transmis :

. Madame la Préfète du Département de la Haute-Marne
. Aux membres de la F3SCT

Fait à **Chaumont,**
Le **1er septembre 2026,**
Le Président,

Joël AGNUS

Le Président,
. certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
. informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification
. Transmis au représentant de l'Etat